

# LCAR Niouzes

Ce bulletin est également consultable en version numérique sur le site de la mairie <http://www.lachapelleauriboul.mairie53.fr/>  
Pour recevoir ce bulletin par mail, pour déposer une annonce ou un article, contactez-nous à [lcarniouzes@laposte.net](mailto:lcarniouzes@laposte.net) ou laissez un message dans la boîte aux lettres de la mairie à l'attention de LCAR Niouzes.

(Règlement des petites annonces consultable sur <http://www.lachapelleauriboul.mairie53.fr/>)

## Rencontre inter-associative, une première à La Chapelle !

Le milieu associatif chapellois est particulièrement actif. Il est riche d'associations anciennes comme **l'amicale des anciens combattants d'AFN** (Afrique Française du Nord), **l'APE** (Association des Parents d'Elèves), **le club Saint-Yves**, **l'amicale des anciennes élèves de la maison de Perrine Brunet**, **le comité des fêtes** (dont la renaissance est attendue...), **le foot La Chapelle-Marcillé**, d'associations plus récentes comme **Chap'Asso**, **la Compagnie OH !**, **les amis de la pétanque**, **le P'tit marché**, **les amis de la maison de Perrine**, et d'associations en devenir comme **l'atelier bricolage** et une **association sportive de remise en forme**.

À l'initiative du maire et de la commission Vivre ensemble, les associations se sont retrouvées le 13 janvier à la salle polyvalente afin de mieux se connaître et d'échanger sur les interactions possibles et l'organisation d'événements en commun. Une première rencontre inédite qui s'est avérée très positive. Des coopérations ont été envisagées, comme l'assemblée générale de l'amicale des anciennes élèves de la maison de Perrine au sein de leur école grâce à l'accueil de Caroline et Jerry Jones, la participation des jeunes aux cérémonies commémoratives, une volonté d'entraide ponctuelle entre associations ou bien encore un partenariat entre la Compagnie OH !, l'école et le P'tit marché pour les criées. Grâce à cette synergie, de nouveaux projets émergeront.

D'autres événements sont en gestation : une opération gourmandise par l'APE avec le restaurant et la boulangerie, des concerts et soirées karaoké ainsi que la 10<sup>ème</sup> Ribouldingue de Chap'Asso, la 5<sup>ème</sup> édition des Contrées ordinaires de la Compagnie OH !, des animations au Family Cinéma, etc. Tout cela, bien sûr, en fonction du contexte sanitaire.

Le maire s'est félicité de l'existence de ce tissu associatif qui crée du lien social et des animations dans le village. Il a exprimé sa volonté de faciliter la création de nouvelles associations tout en restant à l'écoute de celles en activité.

Tous les Chapellois sont invités à participer à cette dynamique. Un appel aux bénévoles est lancé par le P'tit marché pour tenir le dépôt-vente de produits locaux, installer et ranger le matériel (créneaux de 15h30 à 17h30 et de 17h30 à 19h30 (sauf couvre-feu).

Enfin, un calendrier prévisionnel des événements de l'année a pu être établi.

Des échanges fructueux à renouveler...

La commission Vivre ensemble

### « OPERATION GOURMANDISE »

Vous n'avez plus que quelques jours pour réserver votre repas auprès de l'APE. Merci de continuer à soutenir les projets des enfants mais aussi les commerçants du village.

Repas à emporter concoctés par le restaurant *Chez Christelle & Nico* avec un dessert *made in DEPRES !*  
Menu adultes 13 € - enfants 7 € (à venir chercher au **local de l'APE**, près de l'école)

**le SAMEDI 6 FEVRIER, de 16h à 17h30**

Réservations au 06.31.44.36.64

ou à la boulangerie

ou au restaurant, avant le 29 janvier



Dans la boîte aux lettres de la mairie, la trouvaille de cette photo. Une folle épopée à découvrir page 7 du LCAR Niouzes. Merci Pères Noël.

## Dossier spécial Travaux d'énergie



### Aides financières aux travaux d'énergie : passer à l'acte en restant vigilant

*De nombreuses aides financières sont proposées sur le marché des travaux d'économies d'énergie dans le logement et il est parfois difficile de faire la différence entre les offres réelles et les arnaques. Nous vous apportons un éclairage sur le sujet.*

#### Travaux d'isolation des murs à 1 €, arnaque ou bonne affaire ?

Après l'isolation des combles perdus et des planchers bas pour un euro, on voit apparaître depuis plusieurs semaines, des offres d'isolation des murs à un euro. Face à ces offres commerciales, les particuliers sont partagés entre l'opportunité financière de réaliser des travaux et le doute concernant la qualité des prestations. Ce dispositif repose sur deux aides financières :

##### Les Certificats d'Économies d'Énergie

Dans le cadre d'une obligation encadrée par l'État, certaines entreprises (fournisseurs de gaz ou d'électricité, acteurs de la grande distribution ayant des stations services, enseignes pétrolières) proposent des primes Coups de pouce pour vous aider à réaliser des économies d'énergie.

**Plus d'informations :** <https://www.info-energie-paysdelaloire.fr/vos-aides-financieres/cee/>

##### Ma Prime Rénov'

Il s'agit d'une nouvelle aide financière mise en place par l'Etat depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elle est forfaitaire en fonction des travaux réalisés et versée dès leur achèvement. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, le dispositif est ouvert à tous, les barèmes des primes évoluent en fonction des revenus. Ma Prime Rénov' peut financer une grande variété de travaux. Pour en savoir plus sur cette aide, le site du ministère de l'économie vous informe : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-renovation-energetique>

Certaines entreprises s'appuient sur le cumul de ces deux dispositifs d'aides financières pour annoncer un reste à charge d'un euro pour l'isolation des murs. **Attention toutefois : ce reste à charge peut évoluer si les aides financières ne sont finalement pas accordées** (en fonction du niveau de revenus, de l'âge du logement, des travaux envisagés...).

#### Les aides Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH

Les subventions de l'ANAH sont soumises à conditions de ressources. Pour connaître les modalités d'éligibilité et le montant de ces subventions, prenez contact avec l'association SOLIHA (coordonnées à la fin de l'article) qui vous accompagne dans le montage technique et financier du projet et dont la rémunération est prise en charge par Mayenne Communauté. Vous retrouverez aussi toutes les précisions sur le site internet de l'ANAH : [www.anah.fr](http://www.anah.fr)

### Quelques points de vigilance à connaître

Tout d'abord, depuis la fin juillet 2020 et l'entrée en vigueur de la loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020, **le démarchage téléphonique est interdit en matière de rénovation énergétique**. Avant toute prestation, vous devez **exiger une visite technique du domicile** par l'entreprise qui réalisera les travaux et un **devis suffisamment détaillé**. L'entreprise doit être **déclarée et assurée** pour les travaux qu'elle met en œuvre. Si vous avez un doute, si vous ne lisez pas de numéro de déclaration (n° SIRET), **n'hésitez pas à demander son assurance à l'entreprise**.

Il est conseillé de **ne pas répondre immédiatement de manière positive** à une offre commerciale, de **ne pas signer le même jour le devis** et surtout de prendre le temps de la réflexion. Un **délai de rétractation de 14 jours** est possible dans le cadre d'un démarchage. De même, il peut être instructif de **faire réaliser plusieurs devis**, afin de comparer les offres techniques et financières qui vous seront proposées.

En cas de doute sur une entreprise, vous pouvez **consulter le site internet de la Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes** et interroger votre antenne locale à la Cité Administrative de Laval (Service CCRF, Cité Administrative - 60, rue Mac Donald – BP 93007, 53063 LAVAL CEDEX 9).

Si vous souhaitez bénéficier de subventions, **l'entreprise doit être labellisée RGE** (Reconnue Garant de l'Environnement), il s'agit là d'une reconnaissance attribuée par l'Etat à des professionnels du secteur du bâtiment et des énergies renouvelables engagés dans une démarche de qualité.

## Dossier spécial Travaux d'énergie

Mayenne Communauté met gratuitement à votre disposition des conseillers énergie implantés depuis longtemps sur le territoire mayennais et experts de ces questions :

- **L'association Synergies :**

Contact : 02.52.46.00.00 - nordmayenne.53@eiepd.fr

- **L'association SOLIHA :**

Contact : 02.43.91.19.91 – contact.mayenne@solihha.fr

Vous êtes actuellement nombreux à les solliciter et leur délai de réponse peut être légèrement plus long. Nous vous remercions de votre compréhension.

Retrouvez toutes les précisions sur les aides énergies sur le site officiel : [www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr) et les contacts utiles sur votre territoire sur le site de Mayenne Communauté :

<https://www.mayenne-communaute.net/a-votre-service/habitat/partenaires-et-permanences/> et contact en mairie.



*Cet article a été rédigé par le service communication de Mayenne Communauté avec la collaboration de l'association Synergies.*

### Isolation des logements communaux

La commune a proposé à ses locataires de bénéficier d'un accompagnement pour effectuer les travaux d'isolation de leur logement.

Elle a facilité et coordonné les démarches pour les locataires auprès de la société *Mes primes rénovation*.

Mi-décembre, un chantier pilote a été mené chez la famille Ruellan qui s'est portée volontaire.

La mairie a suivi le dossier et contrôlé la conformité de l'isolation (mur du garage donnant sur la cuisine et combles).

Un mois plus tard, la famille Ruellan constate une nette amélioration du confort thermique du logement et une baisse de 20 à 25 % de sa consommation en chauffage.



Travaux d'isolation chez la famille Ruellan.

*Les locataires des logements communaux peuvent s'adresser à la mairie s'ils souhaitent faire isoler leur logement selon ce même processus.*

### Maison de Services au Public à Lassay-les-Châteaux



La Maison de Services au Public de Lassay-les-Châteaux est un service intercommunal de Mayenne Communauté. Cet accueil gratuit et ouvert à tous permet, aux habitants qui en ont besoin, **d'être accompagnés dans leurs démarches administratives.**

À l'heure de la dématérialisation de ces démarches, vous trouverez à la MSAP un agent formé aux utilisations numériques qui pourra vous guider en fonction de vos besoins.

Seul à partir d'un poste internet ou accompagné individuellement par cet agent, vous pourrez gérer les questions quotidiennes liées à la famille, au logement, à la recherche d'emploi, à la santé, à la retraite, à la redevance incitative, à l'énergie...

C'est un lieu "ressources" où vous trouverez des informations concernant diverses administrations, telles que la CAF, la MSA, l'Assurance Retraite, la CPAM, Enedis, le Gleam, les Finances Publiques, Pôle Emploi, l'ANTS.

Vous pourrez aussi bénéficier de **permanences auprès de l'ADMR, la Mission Locale, le Réseau des Assistantes Maternelles, la MSA, Soliha et l'Espace Info Energies.**

Vous pouvez être **accueilli sur rendez-vous** et bénéficier d'un accompagnement personnalisé et discret pour faciliter votre parcours administratif. Un scanner est aussi à votre disposition pour numériser vos documents.

MSAP

**Ludivine Chesnais** vous accueille du lundi au vendredi, à la Maison de Services au Public : uniquement sur RDV, à prendre en téléphonant au 02.43.00.16.36 ou par mail à l'adresse suivante : [mSPA@mayennecommunaute.fr](mailto:mSPA@mayennecommunaute.fr)



Devanture de la Maison de Services au Public à Lassay-les-Châteaux



*C'est l'histoire de deux frères, deux enfants du pays, qui ont grandi ici, à La Forchetière. Après des études en ville et une première expérience à la capitale, un retour aux sources s'impose.*

*L'aîné, Thierry, se plaît sur le terrain : d'une main, il tient son téléphone vissé à l'oreille pour renseigner un client, de l'autre il se hâte de terminer le chargement de son camion avant de partir en livraison. Le cadet, Jean-François, reste au bercail : la comptabilité, les factures, les salaires, la valse des nouvelles réglementations n'ont aucun secret pour lui, le tout dans la joie et la bonne humeur, son flegme n'a d'égal que sa gentillesse envers ses salariés.*

*Voilà maintenant 34 ans qu'ils assurent la relève de l'entreprise transmise par leurs parents Janine et Maurice Bergue. Ce mois-ci, on vous emmène dans les coulisses de l'entreprise Bergue.*

*Partage d'un souvenir d'enfance avec les cochons d'Inde*



Installé en 1958, au départ comme maréchal ferrant puis mécanicien agricole, c'est en 1968 que Maurice Bergue se lance ce défi fou de fabriquer son premier silo pour un copain de Marcillé-la-Ville. Il était loin d'imaginer que son nom résonnerait encore dans les fermes 53 ans plus tard ! Il a eu une idée de génie, ses deux fils l'ont faite prospérer. Aujourd'hui, ce sont environ cinq silos qui sortent chaque jour des ateliers, des petits, des gros, des ronds, des carrés, en acier, en polyester, il y en a pour tous les goûts !

*Maurice et Janine Bergue à La Forchetière*



## - Thierry, un silo, c'est tout bête, une cuve et des pieds de support ?

« Tout d'abord, merci de nous donner la parole. Comme tous les métiers c'est simple et compliqué si l'on veut répondre au besoin du client et c'est là notre force, nous avons toujours essayé de satisfaire nos clients en ajustant nos produits à leurs besoins.

Parmi la dizaine de fabricants français, nous devons être dans les 3 ou 4 premiers.

La concurrence étrangère est bien sûr présente aussi, mais pas avec la même qualité, et vu la taille de nos silos ni Amazon, ni le "Made in China" ne sont intéressés pour le moment !

En 1970, on pouvait nous joindre par téléphone en demandant à l'opératrice le numéro 4 à La Chapelle puis est venu le fax en 1990 et ensuite le téléphone portable (gros comme un cartable) avec radiocom 2000 et enfin internet qui a révolutionné les échanges commerciaux et comptables, mais là, c'est le domaine de Jean-François... »

### Anecdotes de salariés

« Je me souviens de cette fois où un commercial bien apprêté était venu vendre ses produits. Il se dirige vers Thierry, bleu de travail, pistolet de peinture à la main, masque sur le nez : "Je cherche ton patron." La réponse ne s'est pas faite attendre : "C'est moi le patron !" »



*Jean-François et Thierry Bergue*

- Jean-François, votre métier a tant évolué que ça ?

« Depuis que j'ai rejoint mon frère en 1990, oui, il y en a eu du changement. On s'adapte aux évolutions des consommateurs. Fabricant de silos acier, nous sommes devenus également fabricant de silos polyester en 1992. Nous sommes quasi les seuls à proposer les deux en France. A l'écoute de nos clients,



« Une fois, on a livré un silo tout enguirlandé chez un client (on avait arraché les fanions de la fête communale de Montmirail, oups.) »

« Dire qu'on nous a volé notre transpalette pour commettre un hold-up au crédit du Horps ! »

nous essayons toujours de trouver la solution la plus adaptée à leurs besoins. On trouve nos silos un peu partout, ils servent à nourrir les veaux, vaches, cochons, poules pondeuses, poulets, ou plus improbable des visons ou les hippopotames du zoo de Doué-la-Fontaine, sans oublier les chevaux de la Garde Républicaine et même Mickey à Paris ! Nous équipons aussi des meuneries ou des brasseries pour la bière. »

Si les deux frangins ont fait le choix de rester à La Chapelle après toutes ces années, c'est bien sûr pour la situation stratégique de l'entreprise au carrefour de la Bretagne, de la Normandie et du Centre, dans le berceau de l'élevage, mais c'est aussi pour qu'on retrouve un petit bout de La Chapelle dans les campagnes françaises, et même jusqu'en Martinique !

C'est une réelle aubaine pour nous Chapellois d'avoir pareille entreprise dans le village : sur les 26 salariés, un tiers a élu domicile ici. Ces dernières années, cela représente une trentaine d'enfants supplémentaires qui ont usé les bancs de l'école.

« Du temps de Maurice, on laissait parfois la soudure pour aller courir derrière ses moutons fugueurs ! »

Toute une équipe dynamique et motivée entoure Thierry et Jean-François : 10 soudeurs, 2 peintres-monteurs pour les silos acier, 2 monteurs pour les silos polyester, 2 projeteurs, un enrouleur, un démouleur, 3 chauffeurs-livreurs, une secrétaire commerciale, une comptable et une dessinatrice. « Nous recrutons actuellement une personne pour remplacer Thierry Poisson qui est parti profiter de sa retraite », nous informe Jean-François. « Nous allons également recruter des soudeurs ces prochains mois car Philippe et Claude arrivent au terme de leur carrière. N'hésitez pas à postuler si vous êtes intéressés. »



« Le plus drôle était de mettre l'aspiration en route juste au moment où un gars se trouvait dessous : ça envoyait sa casquette plusieurs mètres plus loin ! »

Pour en savoir plus sur cette société familiale made in La Chapelle-au-Riboul, allez faire un tour sur leur nouveau site : <https://www.bergue-silos.fr/>  
3, rue du stade - 53440 La Chapelle-au-Riboul - Tél : 02 43 00 76 07  
@ : [contact@bergue-silos.fr](mailto:contact@bergue-silos.fr)



## Tu es au collège ? Tu es au lycée ?

Tu aimerais faire plein de trucs sympas avec tes amis en dehors des cours ? Sophie et Nathan, deux jeunes animateurs de l'accueil de loisirs de Lassay, sont là pour toi, pour t'aider à mettre des activités en place à La Chapelle ou ailleurs. Profites-en, pour une fois, c'est toi qui décides ! Rencontre avec Sophie et Nathan.



### PAROLES DE JEUNES

« L'Espace Jeunes c'est trop bien. Le mieux c'était **le séjour au ski**, je n'y étais jamais allé et je n'aurais pas pu y aller avec mes parents (trop cher et trop loin). »

### - Quel genre d'activités proposez-vous ? Et à quels moments ?

A chaque période de vacances nous proposons un planning d'activités variées (**sports, loisirs créatifs, montages vidéos, jeux vidéos, etc.**) avec un service de minibus (nous venons chercher les jeunes et les ramenons à La Chapelle au besoin). Nous proposons aussi des sorties (**bowling, laser game, etc.**). Il ne faut surtout pas que les jeunes hésitent à nous donner leurs envies et leurs idées. Nous essaierons de faire le maximum pour les réaliser. Ils peuvent même venir construire un projet avec nous (**ex : sortie dans un parc d'attractions ou un festival**) et faire des actions d'autofinancement pour réduire les coûts.



« On s'amuse bien à l'Espace Jeunes. Ça me permet de **faire des sorties** et des animations que je ne ferais pas avec mes parents parce qu'ils n'ont pas le temps. »

« L'Espace Jeunes c'est trop bien, trop cool, parce que je suis **avec mes potes**. »

### - C'est génial de responsabiliser nos jeunes comme ça ! Vous avez déjà des projets en cours ?

Oui, nous préparons actuellement les activités des vacances de février. On vous transmettra les infos au plus vite. Les jeunes chapellois qui le souhaitent peuvent nous contacter pour commencer à préparer **le séjour d'été**.

### - C'est noté, on fera en sorte de placarder vos affiches alors ! Dans quelles mesures les jeunes ont leur mot à dire ?

Ce sont eux les maîtres du jeu. Nous les accompagnons pour construire le séjour (choix du lieu, des activités, du camping, réalisation du budget...). En général, nous faisons les rencontres au local à Lassay car le projet peut aussi concerner des jeunes d'autres communes, toutefois, en fonction du projet, nous nous adapterons (lieu et jour des réunions). Si besoin, je peux faire une réunion de présentation pour les jeunes à La Chapelle (notamment pour expliquer notre démarche d'accompagnement pour le séjour d'été).

### - Combien coûte l'adhésion à l'Espace Jeunes ?

L'adhésion est de seulement 10 € par an. La plupart des animations que nous proposons sont gratuites. Pour les activités payantes, le tarif est en fonction du quotient familial, mais encore une fois, les jeunes peuvent faire des actions pour diminuer les coûts, vendre des crêpes sur le marché par exemple...



Pour contacter ou suivre Sophie et Nathan [espace.jeunes@mayennecommunaute.fr](mailto:espace.jeunes@mayennecommunaute.fr)

**Téléphone** : 06.25.42.80.31

**Instagram** : servicecommunespacejeunes

**Facebook** : Sophie Espace Jeunes

**Snapchat** : espacejeuneslas

## -- Brèves --

### Inscription école

Rappel à l'attention des parents des enfants nés en 2018 : Pensez à inscrire vos enfants en mairie puis à l'école dès que possible. Connaître les effectifs en avance nous permet de les transmettre à l'inspection afin de préserver de manière certaine nos 3 classes.

### Jobs d'été

Si tu cherches un job pour cet été, tu peux contacter Florine OLIVIER du P.I.J. (Point Information Jeunesse) de Mayenne au 06 78 29 73 99 et aller te renseigner sur leur site [www.lespossibles.org](http://www.lespossibles.org)

### Nettoyage voirie

La société PESLIER passera nettoyer les trottoirs du bourg à ces dates. Pensez à laisser la voie dégagée.

Mardi 9 février

Vendredi 9 avril

Mercredi 9 juin

Jeudi 8 juillet

Lundi 27 septembre

Mercredi 24 novembre

### Pas cool

Début janvier, un sac poubelle et un bidon de pétrole ont été abandonnés au point de tri de la salle des fêtes.

Le sol autour des conteneurs de tri est souvent souillé par des échappées de nos sacs. On se dit qu'en passant le message en toute simplicité, la population sera réactive.

Merci.

## « A chacun sa chapelle » par Joël Poujade.

*Ce mois-ci, on a causé de La Chapelle-au-Riboul dans le poste.*

*Merci à cette auditrice chapelloise de nous avoir communiqué l'info.*

*Nous sommes allés faire un reportage photo.*

Perrine Brunet est née en 1654, dans le hameau de La Bigottière. Ses parents étaient agriculteurs. Très jeune, elle se fait remarquer par sa piété et va certainement prier à la chapelle de La Bigottière.

Longtemps auparavant, selon la légende, un mouton qui grattait le sol au pied d'un arbre mit à jour une statue de la Vierge.



*Du bel arbre, il ne reste que rejets de souche*



*La chapelle de Notre-Dame-du-Châtaignier*

Elle fût placée dans une niche de bois fixée au tronc, d'où son appellation de Notre-Dame-du-Châtaignier. Des vœux ayant été exaucés, on construisit un petit oratoire. À La Bigottière, le châtaignier de 4 mètres de circonférence fut abattu après la Seconde Guerre mondiale pour faire passer une ligne à haute tension. Dans un état de délabrement prononcé, la chapelle a été restaurée en 1985, année du 300<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la communauté des Sœurs de la Charité d'Evron.

Pour s'y rendre de La Chapelle-au-Riboul, prendre la départementale 129 jusqu'au carrefour de La Rousselière, tourner à gauche, la chapelle est à 2 kms, entre La Bigottière et La Guinebaudière. Vous pouvez encore la visiter, elle est toujours entretenue.

## La fausse prophétie de La Chapelle-au-Riboul

Saviez-vous qu'au moment de la reconstruction de l'église de La Chapelle-au-Riboul, au 19<sup>ème</sup> siècle, un texte en latin a été découvert dans les décombres ? « *Dieu a établi ce temple de la foi et de la piété pour qu'il continue d'être éternellement. Que soit vaine la prédiction de l'ermite du Montaigu prophétisant la destruction de ce monument lorsque des chars qui cracheront le feu parcourront notre région avec beaucoup de bruit et à grande vitesse.* »

L'ouverture de la ligne de chemin de fer Mayenne-Pré-en-Pail tombait à pic avec la découverte de cette prophétie. On en parla dans les journaux. L'affaire eut son petit succès, ce qui embarrassa quelques notables, vous le découvrirez dans la suite de l'histoire.



*L'Abbé Angot*

Un abbé de passage, l'Abbé Angot, voulut voir le document. Selon lui, il ne pouvait dater de la fondation de l'ancienne église en 1239. La réaction de l'encre sur le papier prouvait qu'il avait été écrit depuis peu de temps. Quelques jours plus tard, les farceurs se dénoncèrent d'eux-mêmes : « *le maire d'Hardanges était l'initiateur de la farce, le curé [...] en était le rédacteur et [...] l'instituteur en était le scribe !* »\*

Sources : Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne.

\*Gilbert Chaussis, *La Mayenne mystérieuse, légendes, croyances et superstitions*, 2000.

## La folle épopée du sapin du Belvédère

*Nous avons mené l'enquête et retrouvé les photos du début de l'aventure pour vous !*



## Des livres et vous...

Une bénévoles de la bibliothèque nous parle de ses lectures.

Rencontre avec Evelyne, très investie sur la commune que ce soit à la bibliothèque, où elle est très présente, ou à l'ADMR, où elle met tout son dévouement au service des Chapellois.

### Evelyne, quel genre d'ouvrages lis-tu généralement ?

J'aime les beaux romans français, les histoires simples qui décrivent les sentiments humains et les valeurs de l'amitié, de la solidarité. J'évite la violence des romans policiers et des thrillers.



### Quels sont tes auteurs préférés ?

Françoise Bourdin, Christian Signol, Nicolas Vanier sont ceux qui me viennent à l'esprit mais il y en a beaucoup d'autres.

### Quel est le dernier livre que tu as aimé et que tu conseillerais aux lecteurs ?

"Poly" de Nicolas Vanier. C'est l'histoire d'une enfant qui quitte Paris avec sa mère pour s'installer dans le sud. Elle s'ennuie beaucoup jusqu'au jour où un petit cirque arrive dans le village... Je n'en dis pas plus. C'est une histoire très attachante.



## Le poisson Granvillais

Un poissonnier un mercredi sur deux à La Chapelle !

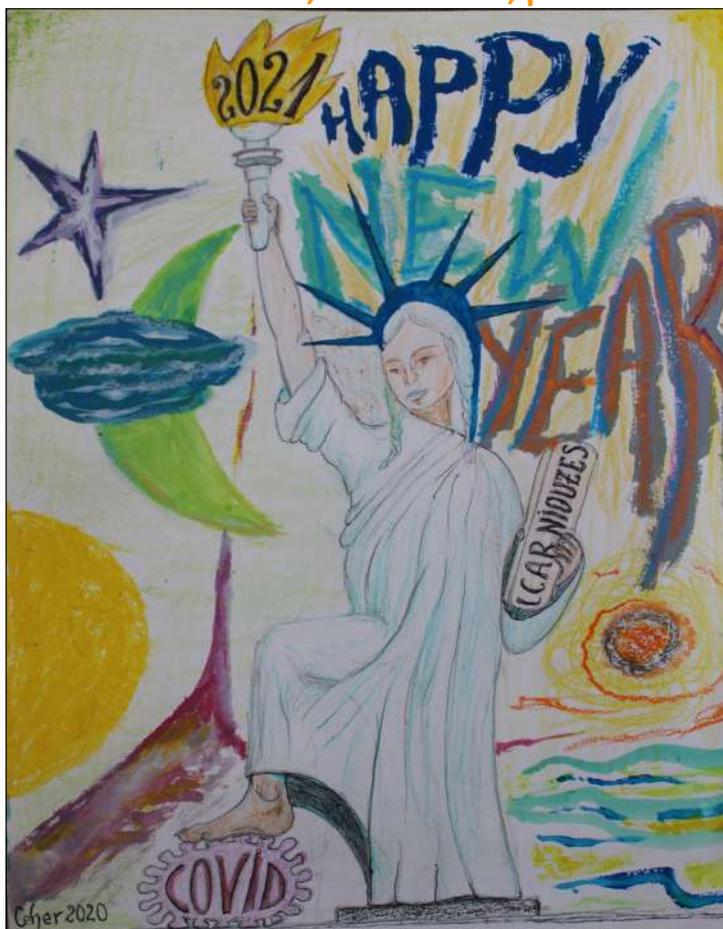
Depuis quelques temps déjà, un camion à l'enseigne du poisson Granvillais sillonne les routes de La Chapelle et s'arrête au village.

Vous pouvez venir acheter poissons, crustacés, coquillages et plats préparés sur les conseils de Jean-Michel Auger.

Prochaine date : Mercredi 10 février, fin de matinée, sur la place du village.



## « Dessin d'humour, d'humour », par Céher



## Recette de Chapellois

Samoussas chèvre et miel du P'tit Marché par Cécilia, Alicia et Léane



Mélanger le fromage de chèvre frais avec un peu de crème fraîche pour le ramollir. Ajouter un peu de sel, de poivre, une cuillère de miel et pourquoi pas du paprika pour la couleur. Former les samoussas est le plus difficile, il faut réussir à faire des triangles avec des feuilles de brick rondes, l'astuce est de couper la feuille en deux avant de la garnir. Badigeonner avec un peu d'huile d'olive (pour qu'ils puissent dorer). Une fois le four chaud, les cuire environ 8 minutes à 180°. Les manger à l'apéro ou avec une salade. Bon appétit !

Le lotissement Beausoleil a beaucoup de succès, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Julie Ragaine et M. Cyril Pommier ainsi que Mme Sandrine Messenger.

**Bienvenue à ces deux familles, nous espérons que vous vous plairez dans notre village.**